

DIALOGUER ENTRE INDIVIDUALITÉ ET COLLECTIVITÉ

L'Association Interdisciplinaire des Doctorant.e.s de l'Ouest en Confluences (AIDOC) est une association réunissant les doctorant.e.s en sciences humaines et sociales de l'Université d'Angers et soutenue par la SFR Confluences. Le **20 mai 2025**, l'AIDOC propose une journée d'étude, ouverte aux doctorant.e.s, sur le thème du dialogue entre l'individualité et la collectivité. La journée d'étude de l'AIDOC est l'occasion de rassembler des doctorants en sciences humaines et sociales de la France entière, lors d'un moment scientifique et convivial.

Définition :

L'individualité et la collectivité sont, au premier abord, deux concepts que tout oppose. Pourtant, si l'on considère "individu" et "individualité" comme deux termes parents, André Malraux écrivait dans *Le Temps du mépris* (1935) que "l'individu s'oppose à la collectivité, mais il s'en nourrit". À l'inverse, Albert Jacquard, dans *J'accuse l'économie triomphante* (1995), exprime la nécessité de l'individualité pour la collectivité en écrivant : "Le seul critère de réussite d'une collectivité devrait être sa capacité à ne pas exclure, à faire sentir à chacun qu'il est le bienvenu, car tous ont besoin de lui.". Cette journée d'étude tend donc à interroger l'intrication de ces deux concepts, leur relation et leur interdépendance en faisant appel aux différentes disciplines des sciences humaines et sociales.

Le terme "individualité" est entendu comme le caractère de ce qui existe en tant qu'individu, comme la caractéristique de l'être vivant, et fait appel aux notions de particularité, d'unicité, d'originalité, d'exceptionnalité et d'identité de la personne. Ce terme permet également d'introduire une dualité à deux échelles. Tout d'abord, en opposant l'individualité, comprise comme chaque être humain, à l'espèce humaine ou à la société. Dans un second temps, en opposant les individualités entre elles, en insistant sur le fait que l'individualité est le caractère par lequel une personne diffère des autres. La collectivité se définit, quant à elle, comme un groupe de personnes, généralement assez dense, réuni, pour une certaine durée, par un intérêt commun, des sentiments, des droits ou des devoirs communs ou par des critères de localisation. Les collectivités peuvent avoir plusieurs origines, telles que nationale, territoriale, religieuse ou économique.

Au regard de l'actualité de la recherche en SHS, les thématiques de l'individualité et de la collectivité sont aujourd'hui encore source d'intérêt et de nouveauté. Véritables termes interdisciplinaires, ils peuvent ainsi se retrouver au sein de plusieurs disciplines en sciences humaines et sociales, qu'elles s'apparentent à des pratiques ou aspects artistiques, historiques, littéraires, linguistiques, sociologiques, géographiques, psychologiques, commerciaux, juridiques, etc. Ils sont donc à interroger dans toute leur polysémie et complexité et à discuter dans les trois axes ci-dessous.

Axe 1 : S'affirmer ou s'effacer dans la collectivité

L'interdépendance entre individualité et collectivité entraîne des rapports de force. Dans ce premier axe, il s'agira de questionner la place de l'individualité au sein d'une collectivité en interrogeant deux positions extrêmes, celle de l'affirmation de soi, de son caractère unique, et, à l'inverse, celle de son effacement, ainsi que le champ de possibilités compris entre les deux. Entre une collectivité façonnée par l'individualité et une individualité façonnée par la collectivité. Entre une individualité à son paroxysme et la disparition du soi.

Les communications pourront tout autant interroger un état de fait qu'un processus. S'affirmer prend en compte le fait de se manifester soi-même nettement ou de manifester clairement une aptitude, une opinion. S'effacer revient au fait d'éviter de se mettre en avant, de se faire remarquer et questionne les raisons de cet effacement, ainsi que son aspect volontaire ou subis.

Les communications pourront s'appuyer sur des thématiques variées pour mettre en réflexion ce rapport. En effet, cet axe interroge, notamment, des questions sociales, telles que des problématiques autour du genre, des mouvements sociaux-culturels, des minorités culturelles, de l'invisibilisation des publics précaires, du harcèlement scolaire ou du travail de mémoire. Il permet également de prendre en compte des questions psychologiques autour de la place du sujet, des questions juridiques autour de la connaissance de ses droits ou encore des questions économiques autour du tourisme de masse, du capitalisme, de la richesse ou de la pauvreté.

Axe 2 : Co-construire la collectivité ?

Questionner la co-construction revient à interroger la place de chaque individualité, individuellement ou collectivement, dans la mise en œuvre de projets collectifs. Co-construire permet d'initier le développement et la transformation de différents points de vue et de savoir-faire avec l'appui de différents acteurs. Ce processus se base donc sur des actions de compromis pour adhérer à des objectifs communs.

De quelle manière les individualités s'assemblent ou se rassemblent pour co-construire une collectivité ? C'est une question que pourraient soulever les communications proposées pour cet axe, notamment à travers une réflexion autour de la place des institutions, ainsi que des normes communes. C'est aussi un enjeu qui pourrait être illustré à travers les questions de mémoire, d'histoire, ainsi que les questions juridiques, patrimoniales et culturelles, qui mettent en évidence ce que les individus s'attachent à conserver dans la construction d'un collectif.

L'axe interroge par conséquent les dynamiques qui occurred dans le processus de co-construction du savoir, des valeurs et intérêts communs dans leurs aspects positifs, comme négatifs. Les propositions dans le cadre de cet axe pourront discuter des principes fondamentaux qui régissent la démocratie, le vivre ensemble, l'école, l'éducation. Elles pourront mettre en évidence les différentes manières d'envisager l'idée de contrat social, de la citoyenneté, des droits et des devoirs.

Axe 3 : Dialogue impossible : le temps des crises et des conflits

Le terme de crise est au cœur des enjeux actuels mondiaux. Il s'agit ici de l'interroger au prisme de l'impossibilité du dialogue entre individualité et collectivité, qui émerge lorsque les opinions, valeurs et intérêts divergent. Les différentes disciplines que regroupent les SHS pourront s'attacher à mettre en évidence les diverses formes de la crise : économique, politique, sociale, managériale, territoriale, identitaire...

Ce qui s'apparente au dialogue ayant aussi trait aux modes de communication, cet axe vient soulever la question du secret, de la censure, de la liberté d'expression, de la diffusion de l'information, ainsi que de la barrière de la langue.

Dans un autre temps, il s'agit également de mettre en évidence les différents enjeux du dialogue à un niveau plus global. Des communications qui mettent en exergue les questions des frontières, des vagues de migration et immigration, des réfugiés, de l'appropriation des espaces et de la guerre, ainsi que de la privation des libertés, pourront être mobilisées. Celles-ci s'attacheront à illustrer la manière dont les sociétés divisent, contraignent et soumettent les individualités. À ce titre, des sujets qui abordent les principes de domination, de discrimination, de préjugés pourront être proposés.

Modalités de soumission : Cette journée d'étude s'adresse aux doctorant.e.s des disciplines de sciences humaines et sociales. Les propositions de communication ne devront pas dépasser 500 mots et devront être rédigées en français. Une courte biographie est également demandée. Les communications n'excéderont pas vingt minutes, et un diaporama pour les accompagner sera fortement recommandé.

Veillez nous retourner vos propositions de communication **avant le 23 février 2025** à l'adresse suivante : asso.aidoc@gmail.com avec pour objet de mail "Communication JE AIDOC 2025 + votre nom". Un retour sera effectué à la fin du mois de mars, après évaluation des propositions.

Conditions d'organisation : La journée d'étude aura lieu à la Maison de la Recherche Germaine Tillion à Angers. L'AIDOC prendra en charge le repas du midi pour les communicant.es participant à la journée d'étude. Toutefois, les frais de déplacement et/ou d'hébergement ne pourront pas être pris en charge par l'association.

Comité Scientifique :

Clifford Baverel, Maître de conférences en civilisation nord-américaine (CIRPALL), Université d'Angers

Mickaël Berthier, Doctorant en histoire moderne (TEMOS), Université d'Angers

Richard Gaillard, Professeur des Université en sociologie (ESO), Université d'Angers

Bénédicte Grailles, Maîtresse de conférences en archivistique (TEMOS), Université d'Angers

Pauline Nouzille, Doctorante en littérature américaine (CIRPALL), Université d'Angers

Julie Souchay, Doctorante en histoire moderne (TEMOS), Université d'Angers